



## Combien de temps pour inaptitude?

Par **frevie**, le **12/02/2009** à **11:42**

bonjour, je suis actuellement en congés car mon employeur me cherche un emploi qui pourrait convenir a mon etat. Mais je n'ai plus beaucoup de jours a prendre et j'ai peur de ne plus etre payer.

En effet apres avoir eu un a t le 12/12/2007, je l'ai fait constaté le 17/12/2007 car je n'y tenais plus j'avais l'avant bras très douloureux.Mon medecin m'a donc déclarée en accident de travail et arretée, j'ai consulté un chirurgien qui m'a opéré de l'épaule ,pensant debloquer le bras entier par cet acte, le 7/08/08.La cpam, voyant cela m'a refusée l'arret de travail en accident et m'a remise en maladie.

Le 02/01/09, le medecin conseil m'a convoqué pour me signifier l'arret de mes i j a partir du 14/01/09, date a laquelle j'avais une visite chez le chirurgien.

Depuis,le medecin du travail m'a déclarée inapte temporaire a mon poste en attente d'examens complementeaire.Je dois donc prendre des congés car sinon je n'aurai aucun revenu.

Je demande donc combien de temps mon employeur a t il pour me retrouver un poste ou me licenciée? je sais que si j'etats en inaptitude totale, il aurait un mois depuis la 2ieme visite, est ce different pour une temporaire???

Et en cas de licenciement aurais la possibilité de faire valoir mon accident de travail car tout est parti de la?

Merci de bien vouloir m'aider.